Nations Unies S/2016/359



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 avril 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 avril 2016, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que la question des difficultés que rencontre la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud s'agissant des sites de protection des civils qu'elle a établis a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil ont demandé que le Département des opérations de maintien de la paix fournisse un document analysant les difficultés inhérentes à ces sites, les enseignements qui ont pu être tirés depuis l'établissement de ces sites et l'incidence de leur existence sur la Mission et sur son mandat, y compris après l'entrée en fonctions du gouvernement provisoire d'union nationale.

À cet égard, les membres du Conseil vous prient de faire en sorte que ces informations soient communiquées au Conseil au moment où s'achèveront les travaux de la Commission d'enquête sur l'attaque visant le site de Malakal commise les 17 et 18 février 2016.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) **Liu** Jieyi

16-06503 (F) 200416 200416

